



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Présentation de l'événement

Vintage Presqu'île Bike, en partenariat avec l'Office du Tourisme de Pornichet organise un évènement réunissant les mordus de la bicyclette et de la tendance vintage (Association Loi 1901 - siège social 4 Chemin du Clos Roux - 44380 PORNICHET – SIRET 938 424 157 00023) pour la 1ère édition 2025.

Vintage Presqu'île Bike se déroule sur les voies publiques du département de Loire-Atlantique maintenues ouvertes à la circulation et impliquant de fait le respect du Code de la route. Le lieu de départ et d'arrivée des parcours à vélo est localisé sur la commune de La Baule qui s'installe dans le parc Parcofolies – route de Rezac 44500 La Baule.

En remettant au goût du jour les codes d'une autre époque, Vintage Presqu'île Bike vous permet une déconnexion totale, un retour aux vraies valeurs des années 50 à 80, un lâcher prise du quotidien. Il propose donc une découverte en vélo vintage, de la Presqu'île sur un circuit unique et authentique à travers les communes entre terre et mer, le tout en tenue d'époque.

1. A l'orée du sel et du sable - circuit de 44 km – Niveau de difficulté : Moyen (pas de grosse difficultés majeures) -Départ le samedi 06 septembre à 10h00

Définitions

Le terme « participant » désigne l'ensemble des personnes physiques ayant souscrit personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers un engagement de participation à la manifestation Vintage Presqu'île Bike qui se déroulera le 6 septembre 2025.

Le terme « acheteur » ou « client » désigne toute personne physique ou morale qui a effectivement effectué et payé une (des) inscription(s). L'acheteur est le seul interlocuteur des organisateurs et représente donc l'ensemble des participants qu'il a inscrit.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



ARTICLE 1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le service de vente en ligne de la billetterie Vintage Presqu'île Bike dans le cadre de la participation à une ou plusieurs des randonnées est assuré par l'Office de Tourisme de Pornichet dans le cadre d'une convention de mandat pour le compte - De l'association Vintage Presqu'île Bike.

Toute inscription à une randonnée de Vintage Presqu'île Bike implique l'acceptation sans réserve des présents règlement et conditions générales de vente dont le participant reconnaît avoir pris connaissance dans le cadre du processus de vente en ligne.

Article 1.1 - Conditions de participation aux circuits Vintage Presqu'île Bike

Le prix du billet est indiqué par personne. Le prix des prestations proposées s'entend en euros. Le prix applicable à la vente de chaque produit sera celui en vigueur au jour de l'achat.

Les participants au parcours de Vintage Presqu'île Bike (samedi 6 septembre 2025) devront impérativement s'être acquittés de l'engagement de 40 euros. Le prix indiqué s'entend par personne.

Pour participer, les personnes âgées de moins de 18 ans au jour de la manifestation devront obligatoirement être accompagnées d'un adulte responsable et porter un casque homologué.

Il n'est pas prévu de tarif réduit pour les enfants. Les enfants participant à l'évènement bénéficient de l'ensemble des prestations prévues à l'article 2.1 (assurance, ravitaillements, repas, musette, jeux du parc parcofolies sauf le laser...) s'inscriront au tarif indiqué ci-dessus.

Article 1.2 – Capacités physiques des participants

Les participants de Vintage Presqu'île Bike attestent sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Article 1.3 - Équipements requis pour participer à Vintage Presqu'île Bike

Une fois engagés, les participants doivent impérativement participer à la randonnée avec un vélo vintage (ou un tandem) datant d'avant 1990. Ces derniers doivent impérativement être munis de freins, sans changement de vitesse fixé au guidon et sans cale pied automatique. Les vélos fixies, single speed ou les répliques seront également acceptés.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Toute personne inscrite dont le vélo ne respectera pas ces critères se verra refuser la participation à Vintage Presqu'île Bike sans possibilité de remboursement.

Le port du casque est obligatoire pour les mineurs et également vivement conseillé pour les adultes (des casques vintage existent).

Il est également demandé aux participants de se présenter en tenue d'époque. Les maillots, casquettes, jupes, robes et autres vêtements et accessoires vintage (du début du XXe siècle à la fin des années 1980) seront requis.

Article 1.4 - Inscriptions et paiement

Les inscriptions seront effectuées exclusivement en ligne à partir du site www.pornichet.fr dans la limite des jauge (nombre maximum de participants) prévues pour le circuit.

La validation de votre commande implique l'obligation à la charge de l'acheteur de payer le prix indiqué. Un seul mode de règlement est autorisé par commande. Paiement par carte bancaire : Il est possible de régler votre commande par Carte Bancaire de type « Carte Bleue », « VISA », « EUROCARD » ou « MASTERCARD ».

Une redirection est opérée pour l'inscription et le paiement vers la plateforme de vente en ligne de l'Office de Tourisme de Pornichet. Le paiement s'effectue exclusivement par carte bancaire via le système Verifone - PAYBOX-3D SECURE.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **vendredi 6 juin 2025, 12h**. Elles seront définitivement clôturées au plus tard, le vendredi 5 septembre 2025 à 17h30.

L'acheteur doit impérativement créer un compte client sur la plateforme de billetterie en ligne avant de commencer ses inscriptions. Pour cela, l'acheteur doit saisir les informations obligatoires suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse postale complète, adresse mail et numéro de téléphone (mobile prioritairement). Ces informations sont indispensables pour qu'il puisse recevoir l'ensemble des informations relatives à sa participation et à celle des personnes qu'il a inscrites (cf. article 8 – Traitement des données personnelles). Lors du processus de vente, il est demandé à l'acheteur d'indiquer le nom, le prénom, l'adresse mail, et le code postal de la ville de résidence principale de chacun des participants qu'il inscrit.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Le fait pour un participant de confier à un tiers le soin de procéder à son inscription équivaut à déléguer sa signature à l'acheteur, à accepter l'ensemble des dispositions du présent règlement et à accepter que l'acheteur soit le seul interlocuteur des organisateurs. L'acheteur s'engage donc vis-à- vis de toutes les personnes qu'il a inscrites, à leur transmettre tous les documents et toutes les informations relatives à leur inscription et leur participation.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone par l'Office de Tourisme de Pornichet ou à l'association Vintage Presqu'île Bike.

L'Office du Tourisme de Pornichet et l'association Vintage Presqu'île Bike se réservent le droit de refuser toute inscription qui leur semblerait anormale ou contraire à leurs intérêts ou dont la provenance leur paraîtrait douteuse ou émanant d'un client dont la solvabilité ne serait pas satisfaisante.

Article 1.5 – Confirmation d'inscription

Une fois la transaction effectuée, l'acheteur reçoit par courrier électronique son ticket de paiement Paybox, une confirmation d'inscription et les billets correspondant aux prestations achetées. Un lien placé dans le courriel de confirmation d'inscription permet à l'acheteur de télécharger sa facture une fois le règlement effectué.

Article 1.6 – Preuve

Il est expressément convenu que, sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système d'information constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec les clients, de sorte qu'elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

ARTICLE 2 - L'ENGAGEMENT

Article 2.1 - Les modalités d'inscription à la randonnée Vintage Presqu'île Bike

L'engagement au circuit Vintage Presqu'île Bike (samedi 6 septembre 2025) est nominatif, ferme et définitif. Les vélos doivent obligatoirement être en bon état de fonctionnement.

Au-delà de l'accès au parcours, l'engagement comprend les prestations suivantes :

- L'assurance (hors Responsabilité Civile Individuelle du participant),
- Le dîner,
- La musette,



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



- Les ravitaillements
- Le carnet de route avec les coupons (dégustations, ravitaillements, dîner, animations, visites...) et la carte du parcours,
- Le verre de l'amitié avec 2 mises en bouche,
- Le dossard et la plaque de cadre,
- L'accès total y compris les gonflables au parc parcofolies jusqu'à 18h
- L'accès aux jeux en bois au parc parcofolies jusqu'à minuit.
- La soirée Back to 80's

Les prestations liées à un parcours ne sont accessibles qu'aux seules personnes inscrites sur ledit parcours et identifiées comme telles (plaques de vélo, dossard). Ces prestations ne sont accessibles qu'aux horaires indiqués sur le carnet de route.

Article 2.2 – Le prix du parcours à la randonnée Vintage Presqu'île Bike ne comprend pas :

- Le déjeuner – **prévoir un pique-nique** ou réserver un sandwich via notre partenaire auchaudronfumant@gmail.com
- **Bar payant avec CB uniquement**

Article 2.3 – Rétractation

En vertu des dispositions prévues à l'article L221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable.

Article 2.4 – Annulation – modification de l'inscription

L'inscription est ferme, définitive et non modifiable (aucun changement d'heure et/ou de participant). Aucun remboursement même partiel ne sera appliqué une fois le paiement en ligne effectué.

Article 2.5 – Inscription nominative

L'inscription sur le parcours Vintage Presqu'île Bike (samedi 6 septembre 2025) est nominative. Tout participant qui prendrait le départ sous un nom qui n'est pas le sien contreviendrait au règlement et aux conditions générales de vente. En outre, il ne pourrait bénéficier des assurances souscrites par les organisateurs et, le cas échéant, s'exposerait à d'éventuelles poursuites de leur part.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



ARTICLE 3 - RETRAIT DU PACKAGE ENGAGEMENT ET PLAQUE DE CADRE

Pour prendre le départ, chaque participant doit préalablement s'être fait enregistrer. L'enregistrement se fera sur présentation des billets (imprimés ou affichés sur un téléphone mobile) et d'une pièce d'identité sur le parc Parcofolies, situé à La Baule :

- **Pour le parcours** : selon les horaires définis :
 - « A l'orée du sel et du sable » (9h30- heure arrivée au parc) : samedi 6 septembre 2025 à partir de 10h.

ARTICLE 4 - DROIT À L'IMAGE & PROPRIÉTÉ DE L'ÉVÉNEMENT

L'acceptation du présent règlement implique que le participant donne son accord aux organisateurs, aux médias et aux réseaux sociaux qui couvrent l'événement pour utiliser son image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises du samedi 6 septembre de 9h30 à minuit. Cette autorisation est valable pour le monde entier, pour tout usage destiné à assurer la promotion de Vintage Presqu'île Bike et sous toutes ses formes (films, vidéos, presse, sites internet, réseaux sociaux, etc.). L'utilisation de ces images se fera dans le respect des participants.

L'acceptation du règlement implique que les représentants légaux d'un participant mineur donnent leur accord à l'association Vintage Presqu'île Bike aux médias et réseaux sociaux qui couvrent l'événement pour utiliser son image pouvant figurer sur les photographies ou vidéos prises du samedi 6 septembre, de 9h30 à minuit. L'utilisation de ces images se fera dans le respect de la vie privée ou de la réputation de l'enfant.

Conformément à la loi du 06.01.1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données les concernant en justifiant de leur identité auprès de l'association Vintage Presqu'île Bike.

La présente autorisation est valable pour la durée des droits d'auteurs à compter du 6 septembre 2025.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel et préalable de l'association Vintage Presqu'île Bike. Tout support photographique, vidéo ou cinéma réalisé pendant l'évènement ne pourra être utilisé par les participants ou leurs accompagnateurs qu'à des usages privés, sauf autorisation particulière ou accréditation de l'association Vintage Presqu'île Bike.

En conséquence, tout projet de livre, de film court, moyen ou long métrage devra avoir reçu préalablement l'autorisation expresse de l'association Vintage Presqu'île Bike.

ARTICLE 5 – SÉCURITÉ, ASSISTANCE MÉCANIQUE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vintage Presqu'île Bike n'est pas une compétition sportive au sens des dispositions du Code du sport, notamment de ses articles R.331-6 et R.331-13. **Chaque participant doit se conformer au Code de la route et à la signalisation spécifique au parcours, en ne s'éloignant pas du tracé officiel.** Le port du casque n'est pas obligatoire mais vivement recommandé. Le participant déclare être apte à la pratique du cyclisme et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de défaillance physique ou d'accidents. Les participants sont responsables de leur matériel et dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration sur le lieu de l'évènement. Les participants s'engagent également à respecter la faune, la flore et à ne laisser aucun détritus sur le parcours et ses abords (lieux de visite, de ravitaillement et de repas). Des bacs pour la gestion des déchets sont placés sur les lieux de ravitaillement et de déjeuner. Les participants s'engagent à respecter l'ensemble des consignes indiquées par les organisateurs et les bénévoles.

Vintage Presqu'île Bike n'est pas une compétition sportive mais bien une randonnée à vélo. Toutefois, il est important que les participants vérifient l'étendue des garanties (et les exclusions) de leurs éventuelles assurances actuelles (Responsabilité Civile Individuelle).

Le samedi 6 septembre 2025, en cas d'incidents mécaniques ou corporels, ce sont les secours, qui interviennent sur la voie publique, qui seront alors prévenus.

- Un débriefing sera mis en place avant le départ.

Les participants disposeront sur leur carnet de route, des principaux numéros d'appel à contacter en cas d'urgence :

- **06 67 17 40 14 : Numéro de téléphone de l'organisation (PC central) ;**
- 112 : N° pour tous les portables ;**



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



- 18 : N° Pompiers ;
- 15 : N° Samu.

Un poste de secours et de sécurité incendie sera présent sur le village il sera joignable au numéro d'urgence de l'organisation indiqué. En cas d'abandon, le participant pourra également contacter le numéro d'urgence de l'organisation afin d'obtenir une assistance.

Une assistance mécanique volante et fixe sera mise en œuvre sur le parcours proposé.

- Assistance mécanique : il est conseillé de prévoir un kit de réparation en cas de crevaison.**

ARTICLE 6 – POINTS DYNAMIQUES (Ravitaillements/animation)

Plusieurs points dynamiques seront proposés sur le parcours de Vintage Presqu'île Bike se tenant le samedi 6 septembre 2025.

ARTICLE 7 - INFORMATIONS

L'ensemble des informations relatives à l'événement sont régulièrement mises à jour sur nos pages Facebook et Instagram.

ARTICLE 8 - TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES

Les clients sont informés que les données personnelles recueillies lors de l'inscription effectuée en ligne (par leur soin ou par un tiers) sur la plateforme de billetterie font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à l'organisation de la manifestation "Vintage Presqu'île Bike".

L'association Vintage Presqu'île Bike a confié par mandat à l'Office du Tourisme de Pornichet la gestion des données personnelles collectées. Elle s'engage ainsi à ce que l'Office du Tourisme de Pornichet ainsi que son prestataire veillent à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles ainsi collectées.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant. Ils pourront ainsi adresser un courrier à l'adresse suivante : Office du Tourisme de Pornichet – 3 bd de la République – 44380 PORNICHE.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Les informations communiquées à l'Office de Tourisme de Pornichet par le participant à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun autre tiers que l'association Vintage Presqu'île Bike. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par l'Office de Tourisme de Pornichet, et l'association Vintage Presqu'île Bike pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux participants. Certaines offres exclusives Vintage Presqu'île Bike pourront leur être proposées au cours de l'année (ex. Séjour packagé).

Toutes les transactions bancaires sur le module d'inscription sont sécurisées par Verifone - PayBox qui utilise la norme PCI/DSS, la plus stricte à ce jour en matière de sécurité. L'Office de Tourisme de Pornichet, et l'association Vintage Presqu'île Bike ne conservent donc aucun numéro de carte bancaire dans leurs bases de données. Le dispositif 3D Secure permet de s'assurer, lors de chaque paiement en ligne, que la carte bancaire est utilisée par son véritable titulaire.

ARTICLE 9 - ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT

En cas de force majeure, de conditions climatiques extrêmes ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit ou peuvent être contraints par les autorités compétentes (locales, départementales, nationales...) de :

- différer des départs,
- de neutraliser tout ou partie de la randonnée,
- d'annuler ou de reporter tout ou partie de l'évènement.

Dans tous les cas d'annulation ou de report, aucun remboursement même partiel ne sera effectué.

De simples conditions météorologiques défavorables ne sauraient constituer une raison d'annulation de l'évènement.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



ARTICLE 10 - RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE A LA MANIFESTATION

Article 10.1 - Obligations administratives et déclaratives

10.1.1 - Démarches administratives

L'association Vintage Presqu'île Bike se charge des formalités administratives de déclaration de l'évènement auprès de la préfecture de Loire-Atlantique à l'aide de l'imprimé CERFA n°15826*01 et de toutes autres pièces annexes obligatoires.

10.1.2 - Assurance des participants

Les Cyclotouristes se chargent de souscrire auprès de leur compagnie d'assurance, une protection individuelle pour l'évènement Vintage Presqu'île Bike, permettant la garantie couvrant l'ensemble des dommages corporels.

Article 10.2 - Utilisation de la voie publique

10.2.1 - Choix des itinéraires

Le parcours proposé emprunte des routes nécessitant le respect du code de la route et à faible circulation dessinés en fonction des prescriptions des différentes autorités locales pour des raisons de sécurité. Le participant se doit de ne pas s'éloigner du parcours officiel.

10.2.2 - Flux des participants

Les parcours s'effectuent à allure libre, sans classement ni mesure de performance. Il ne s'agit pas d'une compétition. Le parcours proposé d'une part ainsi que l'échelonnement prévu des départs de chaque groupe d'autre part sont de nature à faciliter le flux des participants dans la circulation et éviter l'effet de peloton massif. Le départ de chaque parcours se fera échelonner à partir de 10h. L'évolution du flux de participants évoluera en fonction du rythme de chacun.

10.2.3 - Marquage sur la voie publique

Le marquage temporaire des parcours est réalisé avec des flèches et l'usage éventuel de bombes conformément à la réglementation. La disparition de ce marquage temporaire s'effectue soit naturellement soit par les soins des CTS dans le cadre de sa délégation et ce au plus tard dans les 24 heures après la fin de la manifestation.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



Article 10.3 - Sécurité et prévention

10.3.1 - Dispositif d'encadrement

Le dispositif de sécurité et d'assistance mécanique mis en place par les organisateurs pour le samedi 6 septembre 2025, se retrouve dans l'article 5 du présent règlement de cette 1^{ère} édition de Vintage Presqu'île Bike.

10.3.2 - Port du casque et circulation diurne

Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé et obligatoire pour les mineurs. Hors agglomération et par visibilité insuffisante, le port du gilet de haute visibilité conforme à la réglementation est vivement recommandé.

Article 10.4 - Devoirs des participants

10.4.1 - Comportement

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Ils se doivent d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes, de respecter les consignes verbales et écrites des organisateurs et des bénévoles, d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières, respecter les autres usagers de la route.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de l'ensemble de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

10.4.2 - Équipement des cycles

Les cycles utilisés par les participants répondent aux conditions de participation, sont équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Article 10.5 - Spécificités des participants

10.5.1 - Identification des participants

Lors de l'enregistrement et du retrait de la musette, un dossard, une plaque de cadre, un carnet de route, sont remis à chaque participant dûment inscrit. Les coupons permettent au participant de bénéficier des prestations incluses dans son inscription (ravitaillements, dégustations, visites, dîner) et prévues sur l'itinéraire correspondant, à l'exclusion de tout autre (cf. article 2.1).



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



10.5.2 - Participation des mineurs

Les jeunes mineurs, licenciés ou non à une fédération sportive, doivent être accompagnés soit d'un parent ou tuteur légal, soit d'un encadrement qualifié.

Article 10.6 - Assistants de parcours

Des panneaux de prévention seront placés aux points nécessitant une vigilance accrue. Dans le cas où la sécurité des participants nécessiterait d'être renforcée par la présence d'assistants de parcours sur des lieux définis par les organisateurs ces derniers ne disposeraient d'aucune habilitation pour effectuer les actions de régulation de circulation des usagers (participants ou tiers), sauf en cas d'accident afin de protéger la ou les victimes, et en attendant l'arrivée des secours.

En aucun cas l'assistant de parcours ne peut être assimilé à un « signaleur » dont le rôle est de contribuer à l'encadrement et la sécurité des compétitions cyclistes.

ARTICLE 11 – DEMANDE D'INFORMATIONS – RÉCLAMATIONS

- Toute demande d'information liée aux modalités d'inscription pourra être formulée à l'Office du Tourisme de Pornichet :
 - par téléphone au + 33 (0)2 40 61 33 33
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : clara.biotteau@pornichet.fr
- Toute demande d'information d'ordre général sur les parcours et l'événement pourra être formulée à l'association Vintage Presqu'île Bike :
 - par téléphone au +33 (0)6 81 00 05 54 / +33 (0)6 67 17 40 14
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : vintagepresquilebike@gmail.com

ARTICLE 12 – DIVERS

Le fait que l'une quelconque des présentes conditions ne soit pas invoquée à un moment donné ne peut être interprété comme valant renonciation à faire appliquer celles-ci. Au cas où l'une quelconque des présentes conditions serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non-écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.



Association Vintage Presqu'île Bike
Déconnexion en vélo vintage

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
1ère EDITION DE VPB DU 06 SEPTEMBRE 2025



ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE

La vente de la présente billetterie est régie et soumise par le droit français. Pour toute réclamation l'acheteur peut contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées à l'article 11 des présentes conditions. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

ARTICLE 14 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Les participants de Vintage Presqu'île Bike confirment avoir pris connaissance du règlement et s'engagent à respecter l'ensemble des articles ci-dessus. Ils acceptent, sans réserve ni restriction, l'ensemble des clauses et renoncent à tout recours contre les organisateurs.